

Monsieur Jean BACCI, Président des Communes Forestières du Var – Agence des politiques énergétiques du Var et son Conseil d'administration convient à leurs côtés :

- La Préfecture du Var,
- La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Le Département du Var,
- Les structures partenaires.

9h00 - 12h30 Ouverture des Assemblées Générales Ordinaire (AGO) et Extraordinaire (AGE)

Validation du procès-verbal de la dernière Assemblée générale ordinaire (vote)

Rapport moral du Président

Rapport financier 2022 (vote) et Budget prévisionnel 2023

Résolutions de l'AGE :

- Adoption du sigle COFOR ALEC 83
- Possibilité d'organiser les réunions d'instances statutaires de l'Association de façon dématérialisée
- Mode de convocation aux assemblées générales

Rapport d'activité (vote) et interventions sur :

- Une expérimentation sur le réaménagement gratuit des pistes DFCI par M. Michel REZK (Vice-Président de la COFOR ALEC 83)
- La relance de la filière liège varoise par Mme Christine AMRANE (Présidente du Syndicat Mixte du Massif des Maures)

Sujets d'actualités :

- Avancée du processus législatif de la proposition de loi visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie par M. Jean BACCI, Président de la COFOR ALEC 83
- Présentation de la loi relative à l'accélération de la production des ENR par un représentant de l'Etat

Questions diverses.

12h30 Clôture de la matinée

12h30 – 14h30 Repas offert par l'Association (sur réservation)

14h30 – 16h30 Réunion d'information et d'échanges

« L'adaptation de la forêt face au changement climatique » avec les interventions :

- de M. Michel VANNETIER (Ingénieur-chercheur retraité d'INRAE)
- de M. Gildas REYTER (Responsable service Forêt, Agence territoriale Alpes-Maritimes Var de l'Office National des Forêts).